

6

Population wallonne

Affinités de comportement

Affinités socio-culturelles

Affinités politiques

Enracinement et migrations

Problématiques socio-économiques

Problématiques socio-économiques

Pistes d'interpellation

Cadre environnemental

Cadre institutionnel

Territoires d'action et outils de gestion

Esquisses de synthèses en contours flous

Typologie de l'emploi au lieu de résidence (1991)

◆ Méthode et analyse

Cette typologie se différencie d'une approche classique basée sur la localisation des activités : la typologie des activités économiques est fondée sur les lieux de domicile des actifs occupés. Les communes sont regroupées en fonction du type d'activités dans lesquelles leurs résidents sont employés.

Au cœur de la Wallonie, deux espaces de vieille industrialisation polarisent une partie importante de l'espace wallon et regroupent un grand nombre d'emplois. Le Hainaut industriel (types Mons-Borinage et Charleroi) regroupe à peu près 270 000 emplois, et autour du pôle liégeois (types Liège et Tubize-Seraing) se concentrent à peu près 220 000 emplois; cela représente plus de la moitié des emplois en Wallonie. Cependant dès le début de la grande industrie vers 1820-30, il faut distinguer le pôle hennuyer du pôle liégeois, tous deux nés du boom industriel fondé sur le charbon et la sidérurgie. Liège est une ville ancienne, universitaire et possède une bourgeoisie locale de longue tradition alors que dans le Hainaut, l'industrialisation ne va pas se structurer autour d'un pôle ancien, et Charleroi n'est au départ qu'une petite commune parmi d'autres. La crise des secteurs qui ont fait la grandeur de ces deux pôles et de leurs sous-régions va les plonger dans un marasme économique.

Le Brabant wallon (type Brabant wallon), et dans une moindre mesure la sous-région d'Ath (type Ath), est la sous-région la plus orientée vers l'extérieur de la Wallonie, en fait vers le pôle d'emploi bruxellois. Ces zones appartiennent à la grande banlieue périurbaine de Bruxelles, la main-d'œuvre qualifiée qui y réside travaille dans le secteur tertiaire qualifié de Bruxelles (banques, administration,..) ou dans des activités locales liées à la présence de cette main-d'œuvre à haut revenu (commerce de détail, pharmacie, proximité du pôle universitaire de Louvain-la-Neuve...).

Coincée entre les deux vieux bassins industriels du sillon, la région de Namur (type Namur) est sous-spécifique dans tous les secteurs industriels, et fortement tertiariée du fait du rôle de capitale wallonne qu'a acquis la ville.

La région textile de Mouscron (type Hainaut occidental) est spécifiquement industrielle, mais dans des secteurs légers, de biens de consommation, en particulier le textile et l'habillement.

Tournai (type Tournai) a une structure quelque peu différente, par son rôle de principal pôle tertiaire dans l'ouest du Hainaut, ce qui lui confère une spécificité dans l'ensemble des secteurs non-marchands.

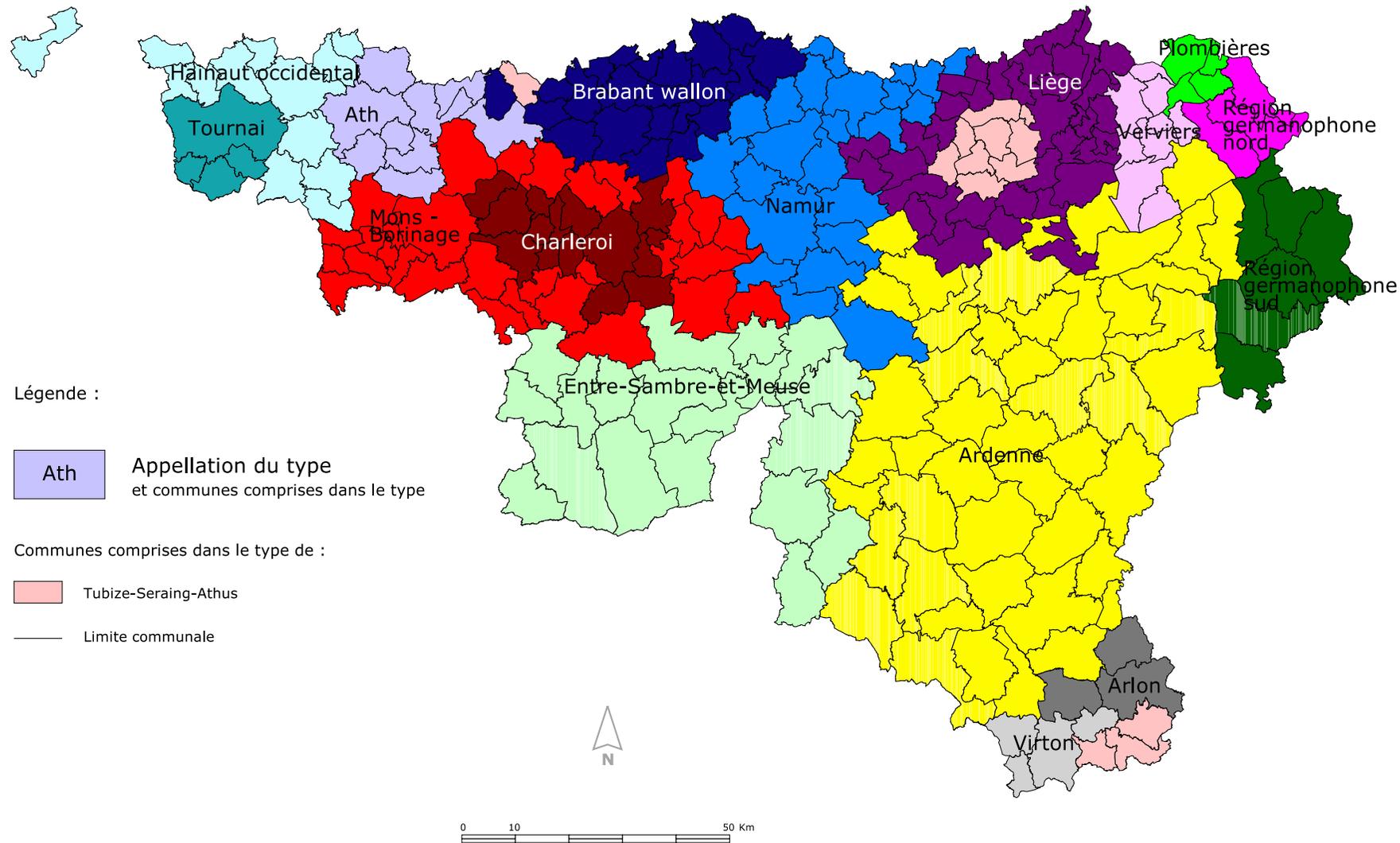
La région de Verviers (type Verviers) a également une structure tout-à-fait originale dans le cadre de l'économie wallonne. Même si le textile appartient ici très largement au passé, on trouve, comme à Mouscron, un réseau dense d'entreprises moyennes mais dans une structure industrielle plus diversifiée.

Plus à l'est, les structures des types Plombières et région germanophone nord ont également de fortes spécificités industrielles, mais dans un ensemble plus dynamique.

Au sud des zones du sillon wallon, on trouve de larges surfaces faiblement peuplées aux structures périphériques (types Ardennes, région germanophone sud et Entre-Sambre-et-Meuse). Elles se caractérisent par le poids de l'emploi agricole et des services à la population et une très faible industrialisation, très inféodée d'ailleurs à la première transformation des ressources locales (bois et agro-alimentaire en Ardenne).

A l'extrême-sud de la Wallonie, la Lorraine (types Virton, Tubize-Seraing et Arlon) a des structures nettement moins périphériques. Arlon est un pôle tertiaire non-marchand, mais dont une part importante des actifs navette vers le secteur des banques à Luxembourg. La persistance du type Tubize-Seraing malgré la disparition de la sidérurgie à Athus s'explique aussi, de manière résiduelle, par des navettes ouvrières subsistant vers le Grand-Duché.

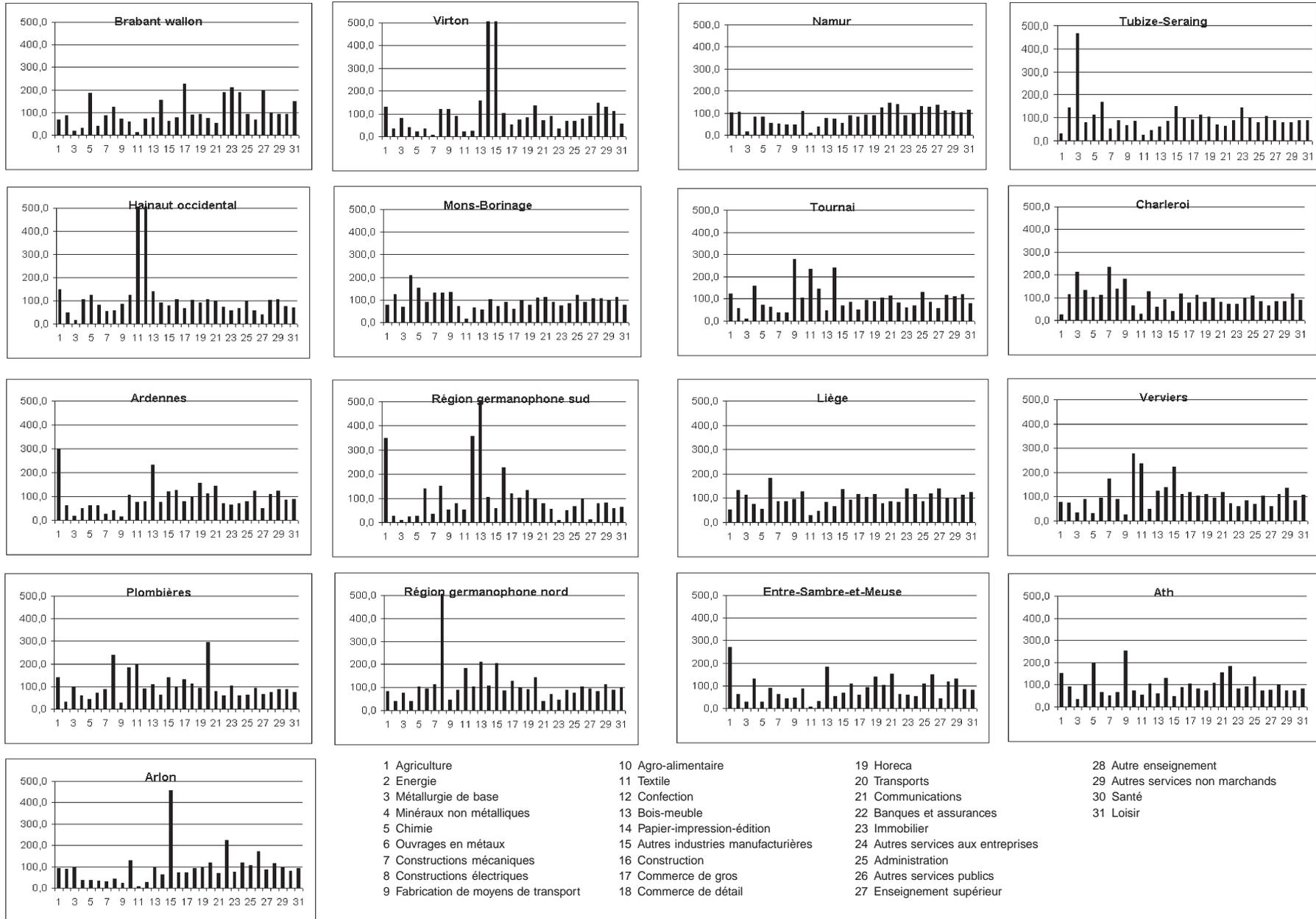
Typologie de l'emploi au lieu de résidence (1991)



Source des données : INS, recensement 1991

CPDT Réalisation : G. Van Hamme (IGEAT - GUIDE)

Spécificité des différents types dans les secteurs économiques (part du secteur dans l'emploi du type *100/part du secteur dans l'emploi en Wallonie)



◆ Réflexions

Plus encore que la carte des bassins d'emploi, cette carte nous permet de lire les identités forgées par le biais de l'emploi. En effet, cette régionalisation est l'héritage de processus historiques longs qui ont construit l'espace wallon (industrialisation du sillon, périurbanisation du Brabant wallon,...).

L'ouvrier sidérurgique travaillant à Charleroi, fût-il un résident d'une commune de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a tissé des liens forts dans cette région, qui ne sont pas de même nature que l'agriculteur ou le petit commerçant des Ardennes ou que le Bruxellois d'origine qui réside dans le Brabant wallon mais travaille dans une banque de la capitale.

Cette carte nous permet également de mieux prendre en compte les impacts que les évolutions économiques des pôles d'emploi peuvent avoir sur l'espace social global. Cette typologie devient ainsi un outil opérationnel en matière d'appréciation des conséquences sociales des évolutions économiques.

Typologie de l'emploi au lieu de travail (1999)

◆ Analyse

Tout comme la typologie au lieu de résidence, celle au lieu de travail est basée sur la structure sectorielle de l'emploi en une trentaine de secteurs. Néanmoins, si les données de l'O.N.S.S. permettent de réaliser ce travail chaque année, sans attendre le recensement, elles ne prennent en compte que les travailleurs salariés (données disponibles les plus récentes : 1999). Le découpage sectoriel est donc quelque peu différent de celui utilisé dans la typologie au lieu de résidence.

La carte qui en résulte est aussi très différente et beaucoup plus bigarrée que celle de la typologie au lieu de résidence. L'explication est simple : la localisation de telle ou telle activité dans une commune n'a guère d'influence sur les communes voisines et cette commune sera donc associée à une autre commune, éventuellement éloignée, où se concentre le même type d'activités. Il faut donc être attentif au fait que les

types dont le nombre de communes est faible ont des structures fortement influencées par la présence d'une activité. Par exemple, les communes du type 8 concentrent des emplois dans le domaine de la production énergétique, dont les logiques de localisation sont très concentrées.

De façon générale, cette typologie isole les grands types suivants :

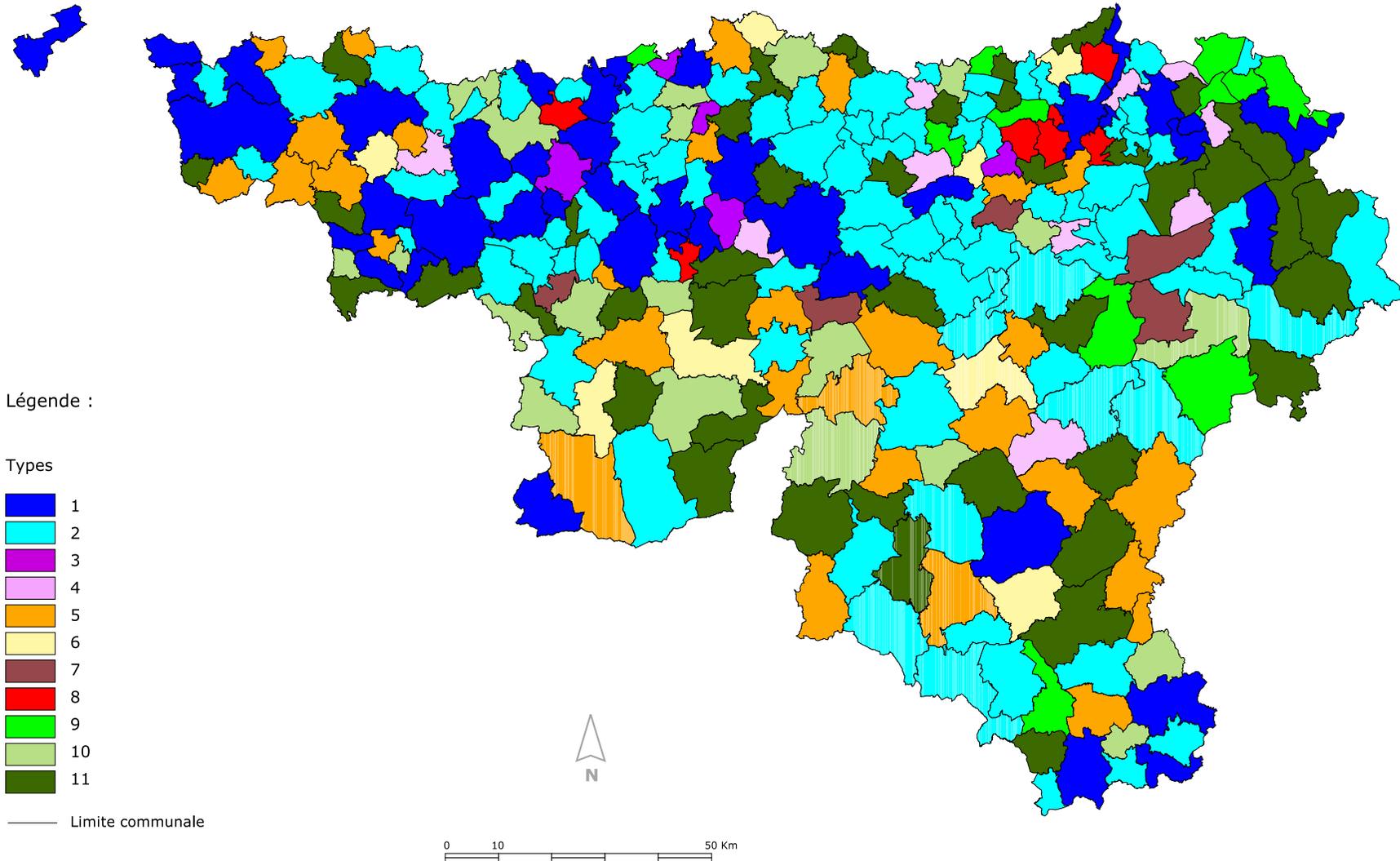
- un type urbain (type 1) : il regroupe toutes les grandes villes et quelques communes urbaines moins importantes aux structures d'emploi assez proches, c'est-à-dire avec une économie spécifiquement tertiaire par rapport à la moyenne wallonne;
- un type spécifique des services marchands (type 2), qui inclut une part du Brabant wallon;
- les autres types : ils regroupent chacun peu de communes et traduisent de fortes spécificités locales dans certains secteurs.

◆ Réflexions

La typologie au lieu de travail ne permet pas, au contraire de celle au lieu de résidence, de dégager des blocs sous-régionaux dont les structures et les destinées sont proches. En effet, à l'échelle de la commune, les structures de l'emploi au lieu de travail comportent une part d'aléatoire, soit du fait du faible nombre d'emplois, soit du fait de la localisation d'une activité dans telle commune plutôt que sa voisine qui lui est structurellement proche.

Par contre, cette typologie permet de mettre en évidence le rapprochement des structures de pôles urbains par la tertiarisation croissante de l'économie wallonne.

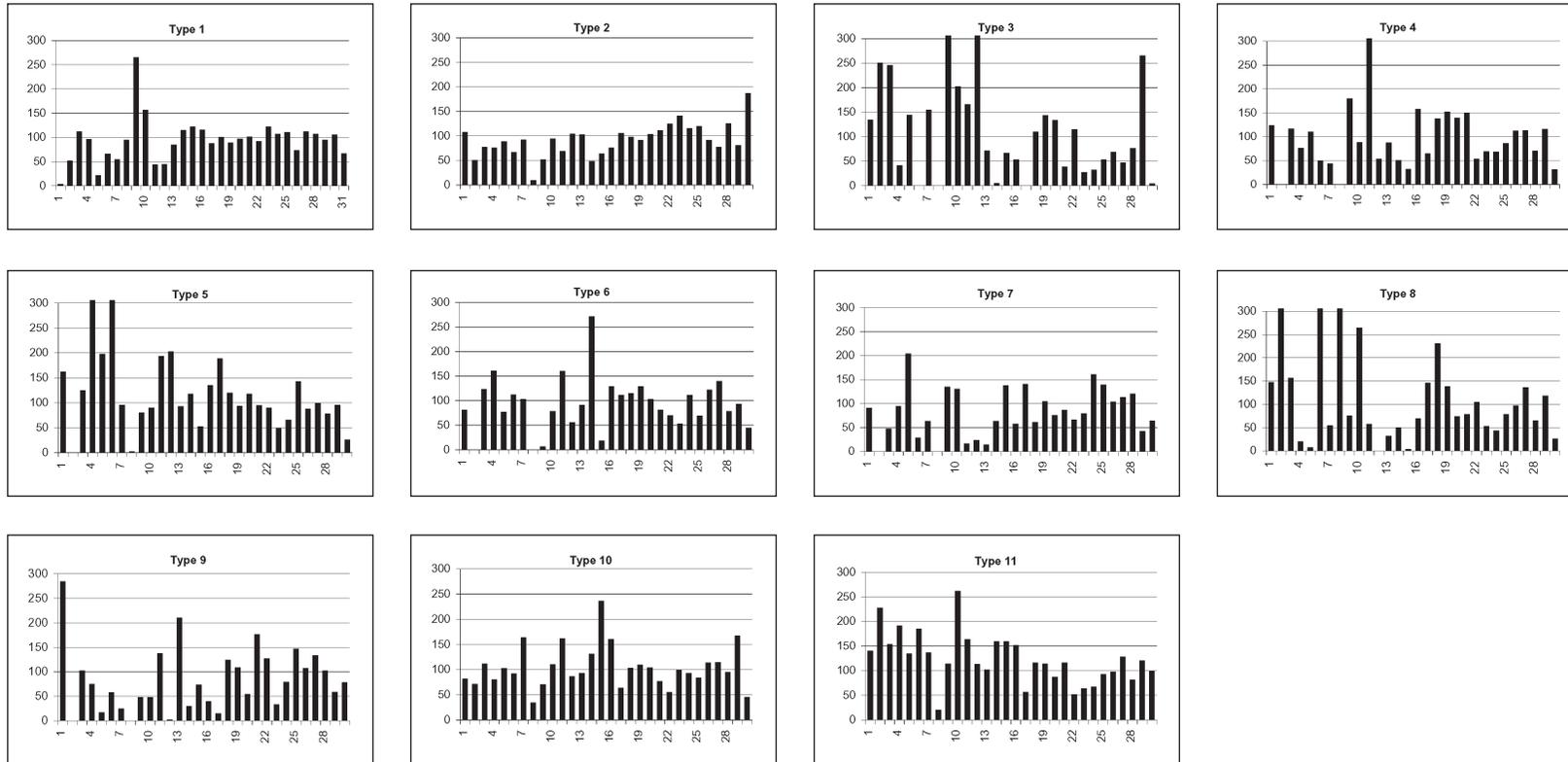
Typologie de l'emploi au lieu de travail (1999)



Source des données : ONSS, 1999.

CPDT Réalisation : G. Van Hamme (IGEAT - GUIDE)

Spécificité de l'emploi au lieu de travail dans les différents les secteurs économiques, par type en 1999



1 = agriculture
 2 = extraction
 3 = agro-alimentaire
 4 = textile
 5 = chaussure-habillement
 6 = bois-meubles
 7 = papeterie-imprimerie-édition
 8 = énergie
 9 = chimie
 10 = caoutchouc-plastiques

11 = minéraux non métalliques
 12 = sidérurgie
 13 = travail du métal
 14 = machines
 15 = fabrications électriques
 16 = fabrication de moyens de transport
 17 = autres industries
 18 = électricité, eau, gaz
 19 = construction
 20 = commerce de détail

21 = commerce de gros
 22 = horeca
 23 = transports et communications
 24 = finance
 25 = services aux entreprises
 26 = administration
 27 = éducation
 28 = santé
 29 = services personnels et collectifs
 30 = autres

Dynamisme économique : évolution de la valeur ajoutée (1992-1997) et de l'emploi (1986-1999)

◆ Analyse

Les cartes d'évolution de la valeur ajoutée et d'évolution de l'emploi montrent un déclin marqué de l'emploi dans les régions centrales de vieille industrialisation, tant autour de Liège que dans le Hainaut. On trouve les plus fortes croissances dans le Brabant wallon et dans tout le sud-est de la Wallonie. Des croissances intermédiaires se rencontrent dans le Hainaut occidental, la province de Namur et les zones rurales de la province de Liège.

Le faible dynamisme des vieilles régions industrielles et de leurs bassins (Liège, Charleroi, Mons-Borinage) s'explique par le poids des secteurs en crise dans leur structure économique, mais ce facteur n'est plus du tout prépondérant, tant ces secteurs ont déjà été précédemment réduits à relativement peu de choses. Le poids du secteur non-marchand, en faible croissance, semble désormais beaucoup plus essentiel, de même que la faiblesse des services marchands, en particulier des services aux entreprises. Au-delà des structures économiques, les structures sociales semblent également jouer un rôle : en

particulier le fait que l'industrialisation précoce et largement contrôlée par des capitaux extérieurs a induit une salarisation massive et un écrasement des filières qui ont affaibli l'esprit d'entreprise et limité les potentiels de diversification.

Entre les deux vieilles régions industrielles, Namur et sa région ont des performances un peu meilleures.

La croissance du Brabant wallon s'explique essentiellement par le rôle d'impulsion joué par Bruxelles : l'augmentation de la population du fait de la périurbanisation bruxelloise se traduit par une croissance des services à la population (commerce, non-marchand,...); certains secteurs connaissent de fortes croissances car les entreprises sont attirées par les banlieues vertes et la proximité des pôles universitaires avec une importante main-d'œuvre qualifiée (pharmacie, services aux entreprises,...).

Le dynamisme du Sud-est est plus complexe à expliquer. Nous tenterons une hypothèse : les structures sociales sont ici celles d'une région

rurale relativement périphérique : en dehors de la sidérurgie à Athus, cette région n'a pas connu la salarisation précoce rencontrée au sein du sillon; ce n'est certes pas un hasard si, par exemple, le petit commerce ou le tourisme se portent ici mieux que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, polarisée de longue date par Charleroi, dont le potentiel touristique est pourtant tout aussi remarquable. En outre, l'Ardenne tire sans doute quelque profit de sa localisation certes périphérique mais sur un Eurocorridor émergent.

◆ Réflexions

Ces cartes de dynamique nous montrent les difficultés auxquelles doivent faire face de vastes zones du territoire wallon, souvent du fait des structures sociales et économiques héritées de l'histoire. Des crises ou au contraire des dynamiques positives communes doivent mobiliser des efforts solidaires pour faire face à des défis difficiles à relever isolément.

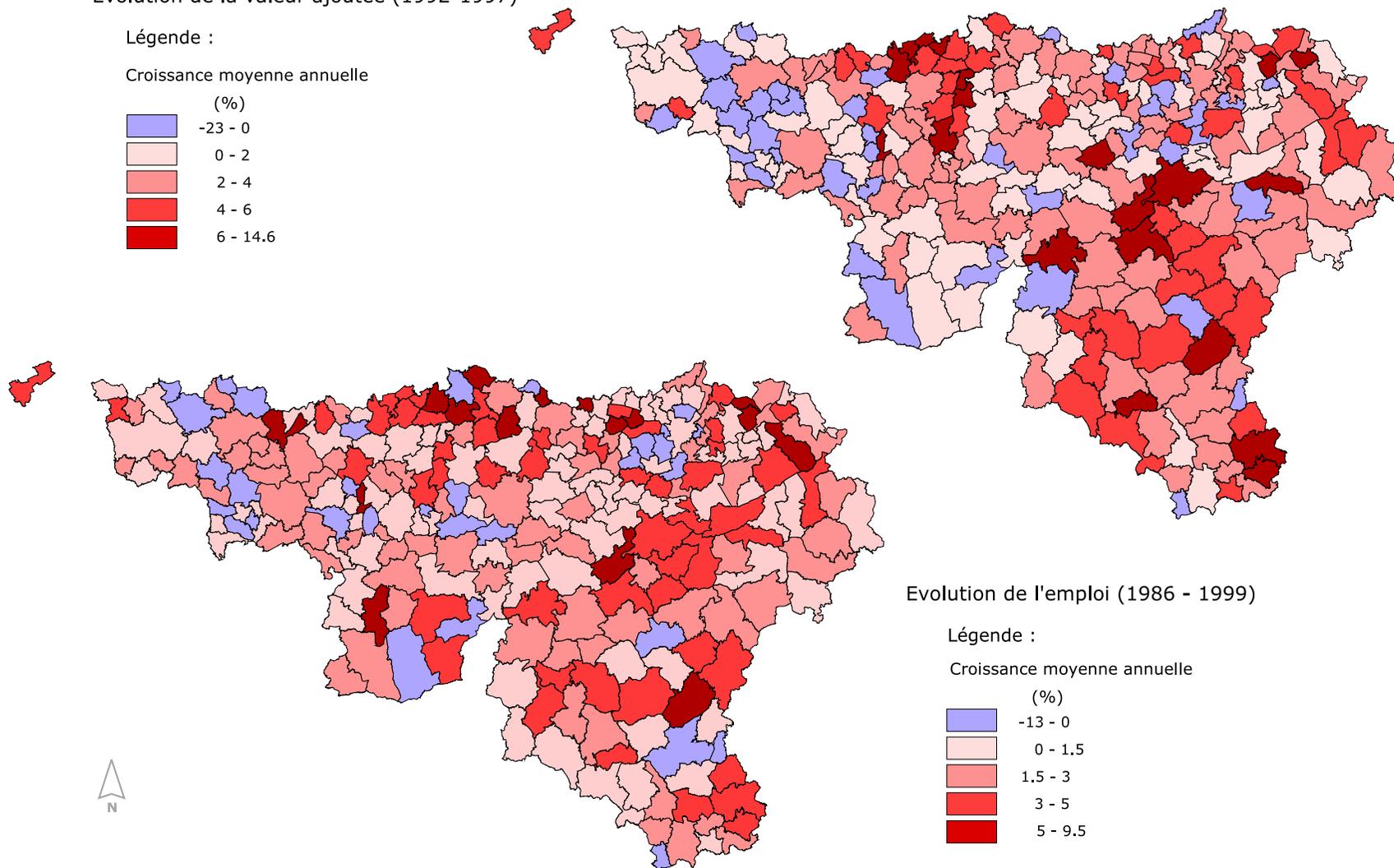
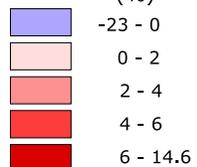
Dynamisme économique

Evolution de la valeur ajoutée (1992-1997)

Légende :

Croissance moyenne annuelle

(%)

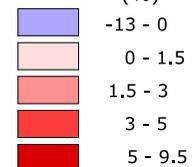


Evolution de l'emploi (1986 - 1999)

Légende :

Croissance moyenne annuelle

(%)



0 10 50 Km

— Limite communale

Part des demandeurs d'emploi dans la population active (1997)

◆ Méthode et analyse

La carte du chômage en Wallonie montre une géographie bien connue : le fort chômage dessine un triangle dont les trois sommets sont Liège (ou plus exactement Visé), Comines et Gedinne, en contournant toutefois le Brabant wallon. Les taux les plus élevés se rencontrent plus particulièrement dans le Hainaut, entre Charleroi et le Borinage d'une part, à Liège et dans les communes industrielles environnantes d'autre part.

Le chômage est faible dans le sud-est, en particulier en Lorraine belge (à l'exception d'Athus), en Communauté germanophone et dans le Brabant wallon.

Les facteurs explicatifs sont relativement complexes, traduisant à la fois le dynamisme économique à long terme, les comportements sous-régionaux sur le marché du travail, en particulier celui des femmes, les structures d'âge et le niveau de qualification. Dans le cas de la Wallonie, région de salarisation précoce, le dynamisme économique est le facteur majeur. Mais il faut être attentif à considérer non pas le dynamisme économique local mais celui des centres et zones vers lesquels les travailleurs se diri-

gent. Le haut taux de chômage de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne traduit pas seulement la faible dynamique locale mais surtout la crise de la région carolorégienne vers laquelle les actifs se dirigeaient. Ainsi les hauts taux de chômage des vieux bassins industriels hennuyer et liégeois révèlent leur crise structurelle depuis les années 50, bien qu'elle ne se soit traduite par un chômage massif que depuis les années 70.

Les faibles taux de chômage du Brabant wallon traduisent à la fois le dynamisme local mais surtout le haut niveau de qualification de la main-d'œuvre qui occupe des emplois dans la capitale (plus de 40 % de la main-d'œuvre). On retrouve un effet de type périurbain comparable en Lorraine belge avec l'influence de Luxembourg-ville.

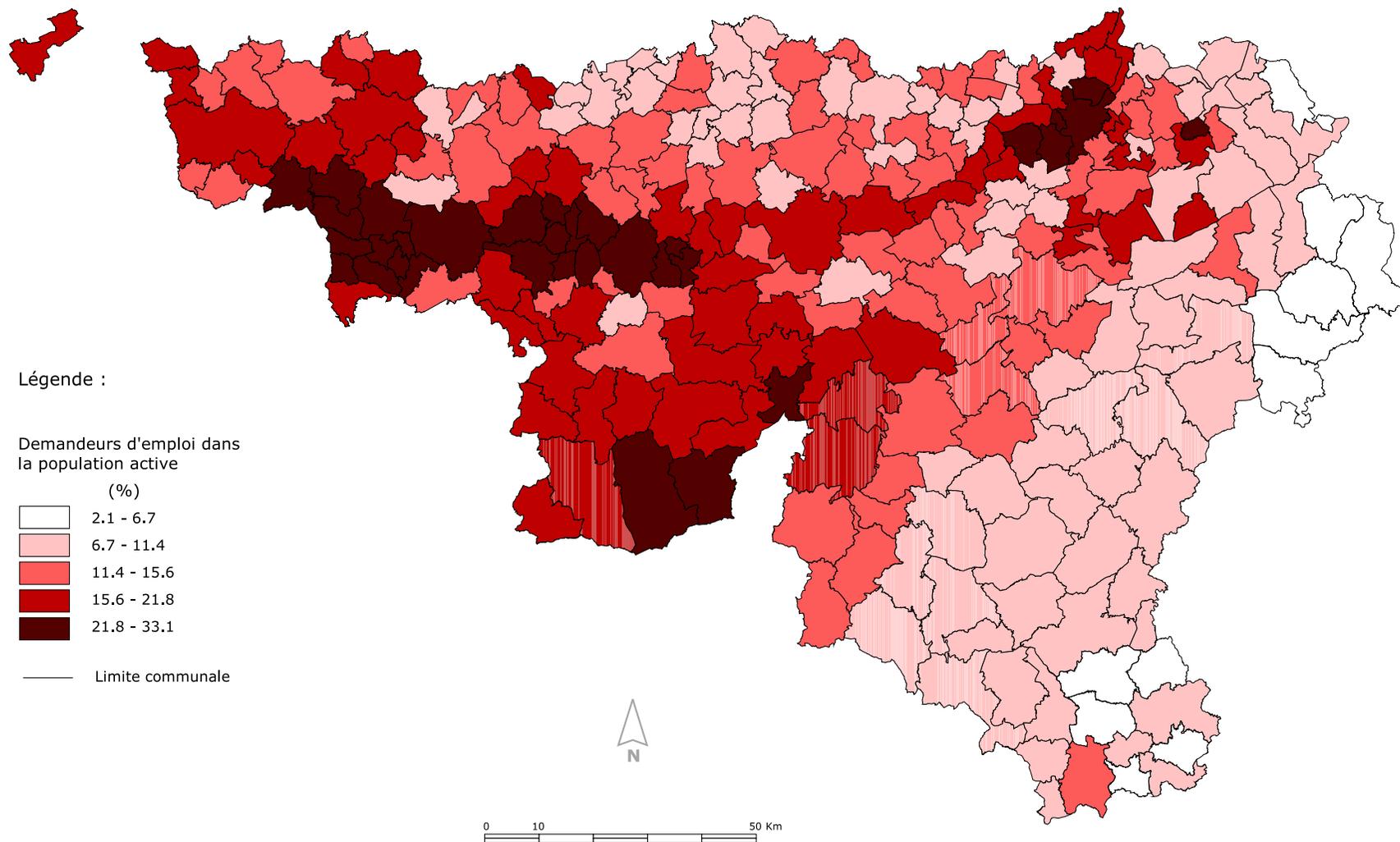
Dans les Ardennes, les faibles taux de chômage s'expliquent à la fois par le dynamisme économique et par le fait que les femmes se présentent moins qu'ailleurs sur le marché du travail. La Communauté germanophone montre, quant à elle, un comportement tout à fait particulier : les taux de chômage y sont les plus faibles bien que la part des actifs y soit la plus élevée. Le chômage concerne surtout les femmes.

◆ Réflexions

Comme la carte des dynamiques, celle du chômage nous montre les difficultés auxquelles doivent faire face de vastes zones du territoire wallon, souvent du fait des structures sociales et économiques héritées de l'histoire. Des crises ou au contraire des dynamiques positives communes doivent mobiliser des efforts solidaires pour faire face à des défis difficiles à relever isolément.

Cette carte, comme celles de dynamisme économique et d'évolution de l'emploi, pose la question politique délicate du choix des communes dont il faut promouvoir l'association en vue d'une coopération : faudrait-il associer entre elles les communes en crise, puisque, confrontées aux mêmes problèmes, elles seraient mieux armées pour y faire face à plusieurs ou au contraire faut-il pousser des communes qui ont des dynamiques positives à s'associer avec des communes en crise, afin d'assurer un équilibre et que les espaces dynamiques puissent tirer les autres?

Part des demandeurs d'emploi dans la population active (1997)



Source des données : ONEM, 1997

CPDT Réalisation : G. Van Hamme (IGEAT - GUIDE)

Les revenus moyens (1999) et leur évolution (1992-1999)

◆ Méthode et analyse

La répartition des revenus en Wallonie peut se résumer à un modèle spatial assez simple :

- les revenus sont élevés dans une couronne autour de Bruxelles et baissent au fur et à mesure que la distance avec celle-ci augmente;
- le sillon industriel wallon a des revenus faibles, sauf autour de Namur, mais ils sont nettement plus élevés directement au sud du sillon, et dans l'axe Liège - Aix-la-Chapelle;
- au-delà de cette bande, les communes rurales du sud de la Wallonie ont les revenus les plus faibles, avec des revenus un peu plus élevés sur l'axe Namur - Arlon;
- la Lorraine a par contre des revenus très élevés.

L'évolution des revenus est quelque peu corrélée au niveau de ceux-ci : les zones à hauts revenus ont vu, au cours des années 90, leurs revenus augmenter en moyenne plus rapidement que les zones à bas revenus.

Il en va ainsi du Brabant wallon, quoique l'augmentation la plus forte se trouve plutôt dans les zones les plus éloignées de Bruxelles, qui connaissent les plus fortes arrivées de périurbains

dans la période récente. On retrouve le même phénomène autour de Liège alors que les principaux centres urbains du sillon se paupérisent, en particulier Charleroi.

Les cantons de l'Est et les communes au sud des Hautes-Fagnes (déjà à hauts revenus du fait des nombreuses secondes résidences qui deviennent les résidences principales) connaissent des évolutions très favorables, ainsi que l'axe Namur-Arlon et la Lorraine, pourtant déjà plus riches que le reste du sud de la Wallonie.

◆ Réflexions

La répartition des revenus pose un réel problème stratégique dans le contexte des associations de communes en vue de coopérations supra-communales. En effet, faut-il accepter que des communes similaires, en particulier du point de vue des revenus dont l'imposition constitue souvent une part importante de l'assiette fiscale, s'associent ou faut-il au contraire pousser des communes complémentaires, en l'occurrence riches et pauvres, à coopérer? Dans ce dernier cas, comment y inciter les communes plus riches qui pourraient être amenées à financer les projets en proportion de leurs moyens?

Outre les éléments de réponse que l'on peut trouver dans le SDER, ce débat semble parfois trouver une réponse spatiale de fait dans certaines situations concrètes.

Par exemple, les aires métropolitaines des grandes villes comprennent à la fois les centres-villes, plutôt pauvres, les zones ouvrières à très bas revenus (Seraing et Herstal dans la zone liégeoise) et les banlieues périurbaines plus riches. Ceci pose cependant la question des critères de reconnaissance et d'existence d'une communauté urbaine, puisqu'on pourrait imaginer que les communes de la banlieue refusent d'intégrer une coopération supracommunale avec la ville centre.

Autre exemple, il n'y a pas de commune riche en Ardenne, ce qui entraîne de fait le regroupement des communes relativement homogènes dans l'espace. Cependant d'autres éléments entrent en jeu : le dynamisme économique, les relations entre villes (petites ou moyennes) et campagne...

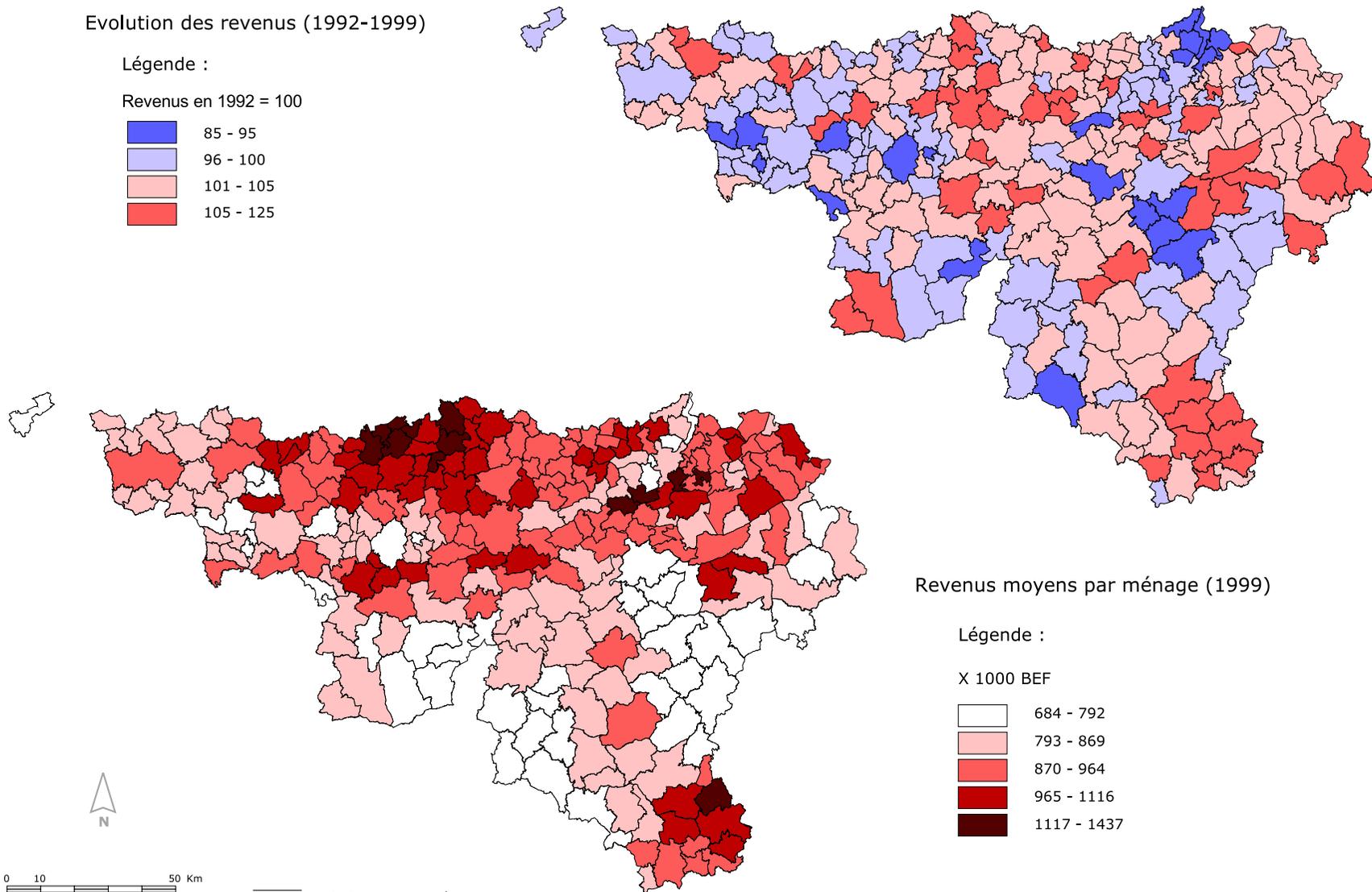
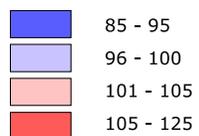
Cependant, si dans certains cas la réponse paraît s'imposer spatialement, la question du financement et d'une solidarité nécessaire n'est pas résolue.

Revenus moyens (1999) et évolution (1992-1999)

Evolution des revenus (1992-1999)

Légende :

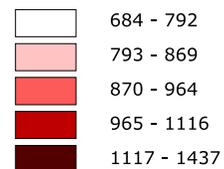
Revenus en 1992 = 100



Revenus moyens par ménage (1999)

Légende :

X 1000 BEF



Typologie des diplômes parmi les actifs (1991)

◆ Méthode et analyse

Pour cette typologie, on a regroupé les communes qui ont une répartition voisine des différents niveaux de diplôme parmi les actifs résidents (proportions similaires d'actifs disposant d'un diplôme primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur ou universitaire). Elle donne à la fois une idée de la qualification globale et distingue dans les tons rouges les filières plutôt techniques et dans les tons cyan et bleu les filières générales.

Les diplômes les plus élevés sont localisés dans le Brabant wallon, jusqu'à Namur, et dans les communes au sud de Charleroi et de Liège, ainsi qu'à Mons et Arlon. Ces zones sont essentiellement les banlieues périurbaines, et en particulier celle de Bruxelles, où la demande en travail qualifié dans le secteur tertiaire est la plus développée.

On voit autour du sillon industriel hennuyer et de Liège, deux vastes zones où prédominent les filières techniques liées aux traditions industrielles de ces pôles. Ces zones ne sont pas déqualifiées mais plutôt de qualification moyenne, plus élevée autour des pôles universitaires de Mons et de Liège que de Charleroi, dépourvu de fonction universitaire. On retrouve des filières techniques prédominantes autour de l'ancien pôle sidérurgique d'Athus.

Dans les Ardennes prédomine une filière générale de qualification moyenne; cela peut s'expliquer par le fait que les emplois à l'extérieur sont traditionnellement localisés à Bruxelles, ou aujourd'hui à Namur, ou encore exercé ailleurs dans l'administration offrant des emplois tertiaires.

Les zones les plus déqualifiées sont situées dans les cantons de l'Est et dans les zones textiles autour de Mouscron.

◆ Réflexions

La formation est considérée par les pouvoirs publics comme une priorité. Ces politiques de formation ne peuvent faire abstraction des niveaux de qualification obtenue et des filières

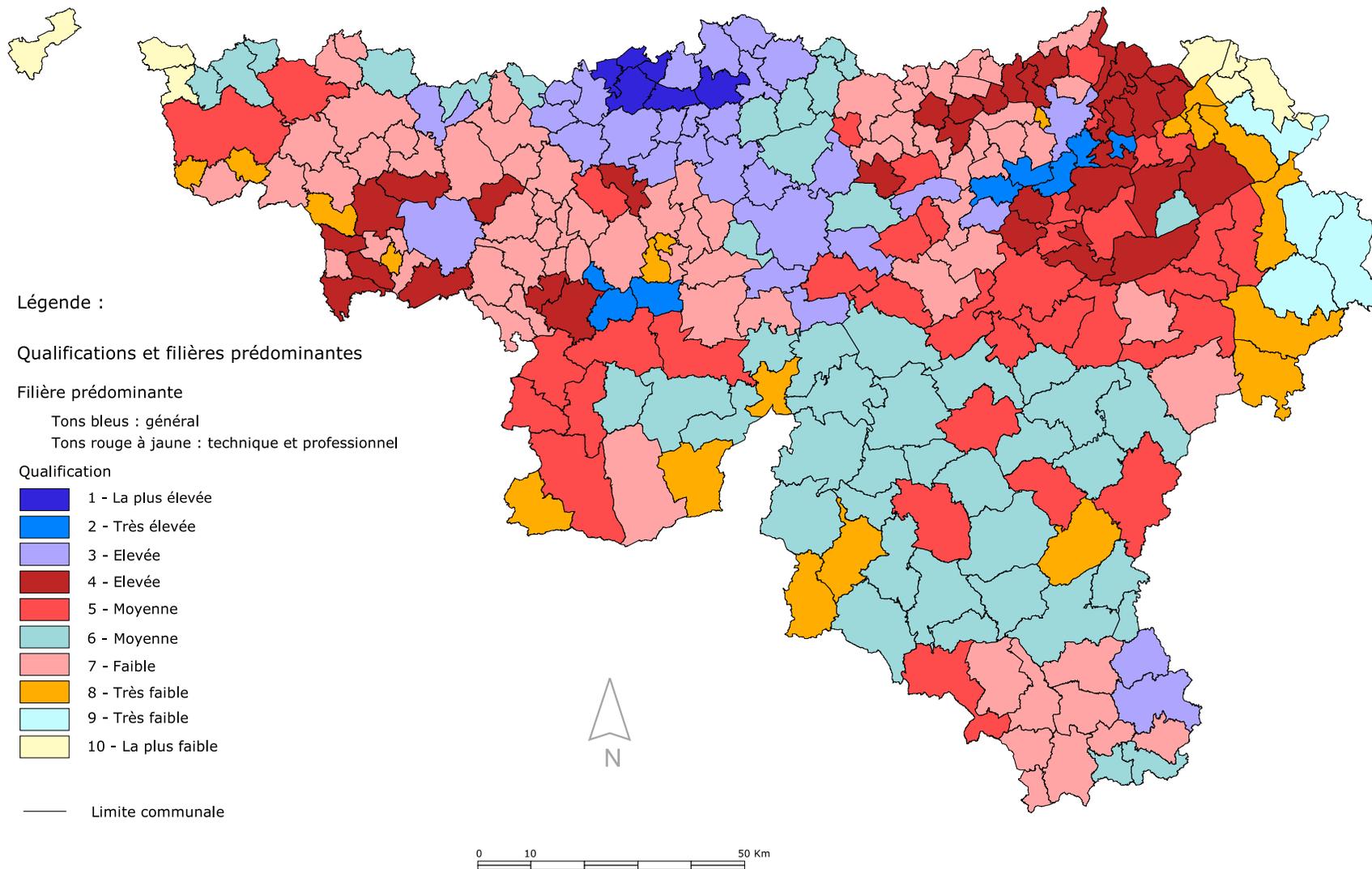
privilegiées qui sont déterminés en partie par l'histoire et les structures économiques.

Les efforts qui seraient consentis dans ce domaine doivent tenir compte de ces contraintes mais tenter aussi de les dépasser. Cela est indispensable dans la mesure où, d'une part, les filières de formation actuelles apparaissent en décalage avec le marché de l'emploi actuel, et d'autre part, une qualification plus élevée dans la filière générale est souhaitable tant sur le plan individuel que collectif car elle permet une meilleure réinsertion en cas de crise sectorielle.

Cette carte est également une piste pour permettre aux communes confrontées aux mêmes insuffisances sur le plan de la formation d'unir leurs efforts.

Part des grands types de diplômes parmi les actifs occupés dans les types wallons (%)						
Types	Sans et primaire	Secondaire	Supérieur	Autres	Total	Rapport technique et prof./ général dans le secondaire
1	11,6	40,2	43,8	4,4	36569	1,2
2	12,4	48,2	37,9	1,5	30305	2,1
3	18,4	49,1	29,9	2,6	224635	1,9
4	18,5	53,6	25,7	2,2	103569	2,7
5	22,4	53,1	22,5	2,0	128994	2,4
6	24,7	53,0	20,1	2,2	108943	2,1
7	23,6	54,0	20,0	2,4	342798	2,9
8	28,5	52,7	16,0	2,8	60194	2,9
9	32,6	47,2	16,4	3,8	41698	1,5
10	35,0	40,5	15,9	8,6	13063	2,5

Typologie des diplômés parmi les actifs (1991)



Sources des données : INS, Recensement 1991

CPDT Réalisation : G.Van Hamme (IGEAT - GUIDE)

Cet atlas n'a pas pour mission de prendre position sur les questions de fond énoncées dans cette thématique, car il s'agit de décisions politiques, pour lesquelles les acteurs publics, éventuellement en collaboration avec certains acteurs de la société civile, doivent se concerter. Des éléments de réponses se trouvent cependant dans le document intergouvernemental de développement régional, le SDER, lorsqu'il expose la philosophie qui sous-tend le choix de ses objectifs. Un de ses principes philosophiques majeurs, «considéré comme essentiel par notre société» (p. 9), est la cohésion sociale et économique, qui est aussi un des fondements énoncés dans les stratégies européennes. Cette cohésion signifie «la solidarité entre les personnes», donc la rencontre des besoins fondamentaux de tous, et «une cohésion territoriale», qui suppose une stratégie de collaboration.

Le SDER prend clairement position sur le fait que «les territoires qui ont plus de ressources» doivent en mettre une partie à disposition de «ceux qui en ont moins», et qu'il s'agit «de déterminer de nouvelles modalités de redistribution des moyens publics», dont ceux du fonds des communes, et «de mettre en place de nouvelles structures qui rendront possible l'exercice d'une telle solidarité». Il ajoute aussi que «l'organisation des usages du sol» peut être un élément de lutte contre les inégalités.

Le SDER appelle la coopération entre les territoires à toutes les échelles, qu'ils disposent d'atouts différents, qu'ils soient semblables ou complémentaires, «en vue de partage d'expériences et (de) définitions de projets communs» (p. 10). Il pointe aussi les rapports «villes campagne», «souvent mal compris et parfois difficiles», d'autant plus que leurs contours respectifs tendent à s'estomper. De plus, une bonne coopération est nécessaire en vue d'éviter les gaspillages, les doubles emplois, afin de gérer au mieux possible les ressources financières publiques et l'usage du sol.

Certaines propositions sont avancées dans la mise en œuvre du projet de structure spatiale, comme nous le verrons plus loin (thématique «solidarités nécessaires»), en particulier par l'outil de péréquation financière.

Le CAW a également comme «objectif qualitatif» le renforcement de la cohésion sociale (p. 4), et un de ces dix principes d'action est «une volonté de concentrer les actions et les moyens budgétaires disponibles sur les priorités dans le cadre d'une programmation pluriannuelle et spatiale» (p. 5). Il veut une concentration sur les objectifs prioritaires, éviter les dispersions, les doubles emplois et les concurrences stériles. Il veut aussi favoriser «une utilisation rationnelle du sol» (p. 24).

Plusieurs mesures concernent l'enseignement et la formation. (p. 105-114).